

Prescrire juste, dispenser juste, pour une utilisation juste,
des bas médicaux de compression (BMC) par le patient.



L'atelier bas médicaux de compression (BMC)

Cet atelier a été répété cinq fois sur les deux jours et a accueilli 67 participants.

- Ces séances ont été animées par Didier Rastel (Médecin Vasculaire), par Catherine Herrada (12 ans de délivrance en orthopédie) et par Delphine Sion (Responsable des Relations Médicales).
- Les orthopédistes et les pharmaciens présents ont été nombreux à nous demander pour les prochains ateliers que nous animerons au congrès du SNOF 2017, davantage d'approches médicales de la pathologie veineuse dispensées par le médecin, leur permettant une prise en charge encore plus performante.

L'objectif de l'atelier

Il était de faire prendre conscience à l'auditoire que tous les acteurs de la chaîne de soins (fabricant, prescripteur, dispensateur et patient) avaient un rôle primordial à jouer, en interaction et que leur implication soulignait la responsabilité de chacun vis-à-vis du nombre nécessaire de paires de bas pour couvrir le besoin médical adapté à chaque patient.

Un rappel réglementaire

Le bon sens veut qu'un nombre limité de paires peut être pris en charge par patient et par an par le système collectif de santé.

Diffusé par des circulaires de certaines caisses primaires d'assurance maladie, il doit être considéré comme un rappel des bonnes pratiques, soumises à la responsabilisation des différents acteurs et regardé comme une opportunité d'optimiser la prise en charge globale du patient.

La description et l'analyse du parcours de soins

Durant ces ateliers, le parcours de soins fut dessiné, interrogeant sur le rôle du premier acteur de cette chaîne : celui du médecin.

- Diagnostic posé après interrogatoire, examen clinique voire examen paraclinique (Echographie / Doppler / ...)
- Ordonnance rédigée avec toutes les mentions permettant une délivrance juste du BMC de la part du dispensateur et un suivi adapté. Compréhension optimale du traitement par le patient (informations relatives à la durée de port du produit, à leur renouvellement, pour la première prise en charge et le suivi).

***Pour renforcer le rôle du dispensateur,** nous avons jugé pertinent de partir d'ordonnances existantes et de les soumettre à la critique des participants à l'atelier.*

- Pour **favoriser le dialogue entre dispensateur et patient** (mesurer si le patient a compris ce dont il souffrait et s'il acceptait de porter de la compression)
- Pour **développer le dialogue entre dispensateur et médecin** (si des précisions venaient à manquer, par exemple le motif de la prescription)
- Pour **montrer que le suivi du patient par le dispensateur est primordial** (pour suivre l'observance, renouveler son produit si besoin (produit arrivant à la limite de sa durée de garantie, changement de morphologie du patient, besoin d'une classe supérieure car changement d'indication...))

Conclusions

Créer du lien, c'est créer du sens et permettre au patient de comprendre la prescription sans la subir, en mettant en place les conditions d'une meilleure adhésion au traitement et d'une bonne observance.